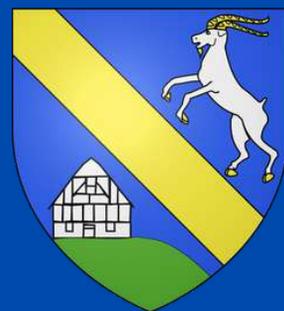




L'appariteur

« De Bott schallt »



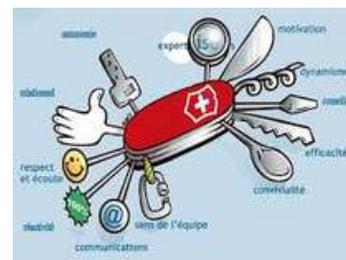
OCTOBRE 2023

N°45

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales gangrènent notre quotidien.

Être maire d'un village n'est pas toujours chose aisée. Il lui faut être le « *couteau suisse* » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout, en dépit des contraintes et du nombrilisme attentiste de certains qui ne pensent qu'à revendiquer des droits hypothétiques dans des situations toutes relatives.



Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.



Mais ne nous focalisons pas sur le présent, il faut viser plus loin. Il faut s'efforcer d'aller de l'avant.

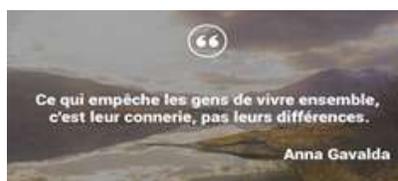
Le grand chantier de rénovation et de modernisation de la salle des fêtes est en cours. Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Un bel outil pourra ainsi être mis à la disposition de la vie associative et culturelle de notre commune.

Une autre décision, raisonnable, mais déjà contestée par certains, prendra effet dans les prochains jours : la limitation de vitesse à 40 km/h sera effective dans toute les rues de la commune, (hors place de la mairie à 30km/h.)

En effet, les dos-d'âne et les chicanes, malheureusement génèrent toujours les mêmes discussions : tout le monde est pour, mais pas devant chez lui.

J'espère que cette mesure permettra, avec des contrôles réguliers effectués par la gendarmerie, d'accroître la sécurité pour les piétons et les cyclistes de notre village.



CORDIALEMENT,

RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	-----	P.3
LA VIE MUNICIPALE	-----	P.6
INFO DU GRAND RIED TOURISME	-----	P.12
INFO DU SMICTOM	-----	P.14
INFO DE LA COMCOM	-----	P.15
RECENSEMENT DE LA POPULATION	-----	P.16
AU FIL DE L'EAU	-----	P.17
LA VIE DE L'ECOLE / LA RÉSIDENCE SÉNIOR	-----	P.21
ANIMATION JEUNESSE	-----	P.23
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	-----	P.24
ÉTAT CIVIL	-----	P.30



Séance du 23 Mai 2023

Administration Générale

- Salle des fêtes : approbation du projet

Dans le cadre du projet de rénovation de la salle des fêtes, la commune envisage des travaux d'isolation thermique. Les gains énergétiques devraient se situer entre 25% et 40%. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet.

- Salle des fêtes : approbation du plan de financement

M. le Maire rappelle que par délibération du 25 avril, le Conseil a approuvé le budget prévisionnel des travaux à la rénovation et d'isolation de la salle des fêtes, s'élevant à 551 905,00€ HT soit 662 286,00€ TTC. Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement.



- Décision modificative n°1

La décision modificative présentée ce jour propose des ajustements d'écriture du budget principal, sans toutefois en modifier l'équilibre général. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les ajustements d'écriture.

- Cession de terrain

M. le Maire rappelle que la SCI BECK a fait l'acquisition, en 2018, des parcelles sis 6a rue de Strasbourg. Suite au dépôt d'une déclaration préalable, il a été décelé une coquille au cadastre. La parcelle voisine appartenant à la Commune, où est située l'Eglise Protestante, est attenante au bâtiment du 6a rue de Strasbourg. La demande d'isolation extérieure ne peut donc être acceptée. M. le Maire propose de céder une partie de la parcelle n°169 d'une contenance de 33m² à titre gratuit. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Demande de subvention du comité de jumelage

M. le Maire informe que, dans le cadre du jumelage, une délégation d'Obenheimois se rendra à Ouessant du 26 au 30 mai 2023. Le Comité de Jumelage

sollicite une subvention, afin de contribuer aux frais de transport. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge l'intégralité de la facture.

- Tirage au sort pour la liste préparatoire des jurys d'assises 2024

Selon l'arrêté préfectoral du 19 avril 2023, le nombre de jurés d'assises pour les communes d'Obenheim/Daubensand est de un. L'arrêté stipule que les Maires tireront au sort, à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple que celui fixé pour chaque commune. Obenheim, étant la commune tête de liste, tire deux noms et Daubensand un seul. Les élus procèdent au tirage au sort.



Divers

- CeA : La Collectivité européenne d'Alsace a versé une subvention d'un montant de 1 440,00€, pour la création d'un terrain de pétanque.
- Chasse : M. Jean-Brice DE TURCKHEIM souhaite expliquer au Conseil Municipal ce qui a été fait pour la faune et la flore depuis près de 26 ans, sur le territoire de notre commune. La présentation pourra être faite mardi 20 juin à 20h, en amont du Conseil Municipal.
- Musique Harmonie : La Commune a connu un problème durant la dernière répétition ouverte au public, le 5 mai, organisée par la Musique. Le lundi matin, le directeur du périscolaire est venu se plaindre en mairie de l'état de la salle et de la cuisine. Le personnel du périscolaire a dû procéder à un nettoyage de la salle des fêtes. M. le Maire souhaiterait revoir certaines pratiques de l'utilisation de la salle avec l'ensemble des associations.
- Equi'Ried : M. le Maire informe de la fin de l'activité de l'écurie DUFOR au 30 juin 2023. Une nouvelle association "Équi'Ried" a été créée par trois familles. Cette association recherche un pré, d'environ 50 ares. Malheureusement, la commune n'a pas de terrain disponible.

CONSEIL MUNICIPAL

- Application mobile pour les communes : M. le Maire propose de mettre en place une application mobile pour les communes afin d'avoir un lien direct avec les administrés. L'ensemble des membres du Conseil Municipal n'est pas favorable à ce nouvel outil.
- Juricia Conseil : Lors de la dernière séance, il a été proposé de faire appel au cabinet "Juricia Conseil" afin d'effectuer un audit relatif aux taxes foncières acquittées par la collectivité. Il en résulte que nous pourrions bénéficier d'un dégrèvement de 407,00 € (60% pour la commune, 40% pour le cabinet). M. le Maire propose de ne pas donner suite à ce résultat.
- Circulation piétons : Mme Céline GOETZ propose une idée pour sécuriser la circulation des piétons à proximité de l'école. Une réflexion doit être menée pour sécuriser au mieux les piétons sur la place du Général de Gaulle (devant le monument aux morts).
- Jumelage : M. le Maire présente le cadeau qui sera offert aux Ouessantins, dans le cadre du Jumelage. Il s'agit d'un panneau représentant la France, reliant Obenheim à l'Île d'Ouessant.



Séance du 20 Juin 2023

Administration Générale

- Salle des fêtes : révision tarifaire

M. le Maire propose à l'assemblée de revoir les modalités de location de la salle des fêtes. Les dernières modifications étant apportées le 1er février 2022. Pour rappel, une société de nettoyage effectue la remise en état de la salle après chaque location et/ou manifestation.

Location salle des fêtes	
EXTERIEURS	
Week-end Manifestations diverses avec ou sans repas	1 400 €
Journée complémentaire	500 €
LOCAUX	
Week-end Manifestations diverses avec ou sans repas	600 €
Journée complémentaire (en complément d'une location week-end valable pour les vendredis ou lundis)	150 €
Journée	200 €
ASSOCIATIONS LOCALES	
Week-end Manifestations diverses avec ou sans repas	600 €
Journée complémentaire (en complément d'une location week-end valable pour les vendredis ou lundis)	150 €
Journée	200 €

- d'accorder aux Paroisses Protestante et Catholique d'Obenheim une location gratuite annuelle, le nettoyage reste dû et sera égal à la facture de la société de nettoyage.
- d'accorder aux associations locales, une location gratuite annuelle, le nettoyage reste dû et sera égal à la facture de la société de nettoyage.
- d'accorder au Comité des Fêtes d'Obenheim, une gratuité permanente de la location de la salle des fêtes, le nettoyage reste dû et sera égal à la facture de la société de nettoyage.

Le nettoyage ne sera pas facturé aux manifestations du 1er mai et du 11 novembre, organisées par le Comité des Fêtes d'Obenheim. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les tarifs 2023 proposés.



- Recensement de la population 2024 : Nomination Coordonnateur Communal

Considérant que la collectivité doit organiser pour 2024 les opérations de recensement de la population et qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement, M. le Maire propose de désigner Mme HIRN Catherine, Coordonnateur Communal et Mme HUTET-BALLEVRE Clémentine, Coordonnateur Communal adjoint.

Divers

- Chasse : A ce jour, M. PERROTEY-DORRIDANT et M. DE TURCKHEIM souhaitent renouveler leurs contrats de lot de chasse, pour les neuf années à venir. M. GEYER Christian, domicilié à Obenheim, serait éventuellement aussi candidat. Nous sommes en attente que ce dernier officialise sa candidature.
- Problème de circulation : La mairie a réceptionné, le 16 juin, un recommandé signé par "Les Riverains d'Obenheim", qui sollicitent une étude de circulation afin de faire réduire la vitesse dans la commune, suite à l'accident qui s'est produit dans la nuit du 10/06/2023 – rue Alphonse Adolf.

Une demande d'étude de circulation sera demandée auprès de la CeA concernant la RD 468 ainsi qu'une demande de mise en place d'un radar.

Mme Jeanine RICCOBENE rapporte quelques problèmes de visibilité :

1. en sortant de la rue de l'école vers la rue du Général Walther.
 2. depuis la mise en place de l'armoire fibre optique rue de Colmar, la visibilité est réduite en sortant de la Rue Voegelé.
 3. en sortant de la rue Voegelé vers la rue de Strasbourg à cause des voitures en stationnement. Des réflexions sont à menées.
- Ecole Sabin Salinas : Mme Florence ZEYSSOLFF donne les effectifs de la prochaine rentrée scolaire. Beaucoup de parents attendent avec impatience la répartition des classes pour septembre. Un poste d'ATSEM sera supprimé à partir du 31 août prochain.

M. DULHOSTE Alexandre parent délégué, invite l'ensemble des membres du Conseil Municipal à la Fête de l'école le 30 juin prochain.

- Salle des Fêtes : M. le Maire informe qu'un diagnostic amiante et plomb doit être effectué avant les travaux. Une entreprise a été mandatée par l'architecte.
- Terrain : La commune a été contactée pour une demande d'acquisition d'un terrain de 83m², dont la commune est propriétaire. Il s'agit d'une parcelle située rue de la Lachter. Il sera proposé de vendre ce terrain au futur acquéreur (propriétaire de la parcelle jouxtant celle-ci).
- Personnel saisonnier : La commune a recruté deux personnels saisonniers. Il s'agit de Tim BRENCKLE qui sera présent du 12/06 au 30/09/2023 et de Thibault SCHNEE qui sera présent du 10/07 au 28/07/2023. Ces deux jeunes hommes sont domiciliés dans la commune.
- Remerciement : M. le Maire remercie chaleureusement M. WEIBEL Lucien, venu aider Christophe bénévolement, lors de la plantation estivale. Un cadeau de remerciement lui a été transmis.
- Casiers Amazon : Ils seront installés le mardi 27 juin 2023.
- AG de l'office de tourisme : Mme Florence ZEYSSOLFF s'est rendue à l'Assemblée Générale, un nouveau président a été élu. Il s'agit de M. Fernand WILLMANN, Maire de Sermersheim.
- SDEA : M. Bruno HEILBRONN informe que le SDEA débutera dans la semaine du 03 juillet prochain, la 4ème et dernière phase de travaux de restauration du Hanfgraben à Obenheim.



Si vous voulez consulter l'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal, vous pouvez flasher ce QR-Code avec votre téléphone, ou vous rendre sur le site de la commune, rubrique délibérations du CM.

LA VIE MUNICIPALE

NOUVELLES ACQUISITIONS ET REMPLACEMENTS



Mise en place du Amazon Locker, devant l'Atelier Municipal



Mise en place des panneaux "Villes et Villages Fleuris" avec notre première fleur.



Panneaux indiquant le Garage Gasser, le Garage Weber et le Rucher du Kleinfeld

ISOLATION ÉCOLE MATERNELLE

La société STAP Isolation est intervenue le 05 Juillet, afin de nettoyer le toit de l'école maternelle avant de l'isoler.

Elle est à nouveau intervenue le 24 Juillet, afin d'isoler.

Leur procédé est révolutionnaire et permet, grâce au polyuréthane projeté sur le toit, d'obtenir les coefficients thermiques recherchés avec moins d'épaisseur d'isolant.

Les enfants en profitent depuis la rentrée de Septembre.



SAISONNIERS



Tim BRECKLE

Pour cette saison estivale, la commune a décidé de faire appel à deux saisonniers : Tim BRECKLE et Thibault SCHNEE.

Ces deux jeunes Obenheimois sont venus compléter les effectifs de juin à septembre, afin de permettre un meilleur suivi des travaux des espaces verts et de l'arrosage raisonné de nos fleurs, ainsi que de permettre à nos agents communaux de prendre leurs vacances.



Thibault SCHNEE

LA VIE MUNICIPALE

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Le Conseil Municipal a organisé une matinée de broyage des déchets verts, au niveau de l'atelier municipal.

Samedi 14 Octobre de 9h à 11h30.



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE



L'ensemble du Conseil Municipal vous invite à la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, **le 11 Novembre 2023, à 11h**, devant le Monument aux Morts. Des enfants de l'école participeront activement à la cérémonie. Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes pour clôturer cette cérémonie commémorative.

REPAS DES SÉNIORS



Toute personne âgée de 70 ans et plus est cordialement invitée au traditionnel repas des seniors, qui aura lieu le

Dimanche 3 Décembre 2023.

Chaque personne recevra une invitation pour cet événement tant attendu.

Les courriers d'invitation seront déposés dans votre boîte aux lettres à partir du 13 Novembre.

Si au 20 Novembre, vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez le secrétariat de la mairie, afin de procéder à votre inscription.

DON DU SANG

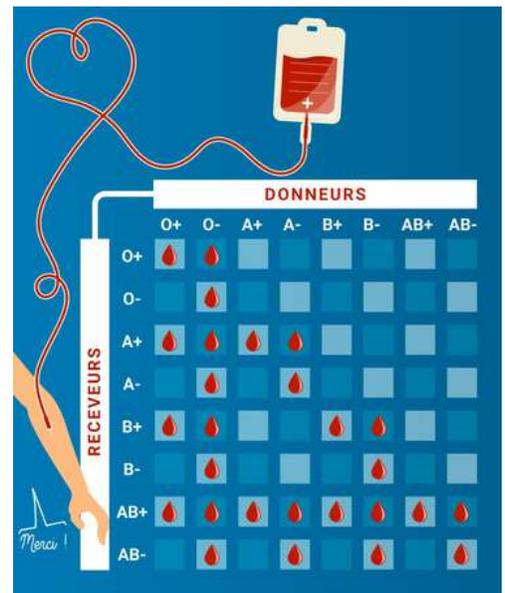
L'Etablissement français du sang a besoin de vous, car les réserves s'affaiblissent...

Venez donner votre sang :

- Le 23 Février 2024 à Gerstheim
- **Le 14 Mai 2024 à Obenheim**
- Le 19 Juillet 2024 à Gerstheim
- Le 13 Septembre 2024 à Gerstheim
- Le 20 Décembre 2024 à Gerstheim



- Le 20 Novembre 2023 à Boofzheim
- Le 05 Mars 2024 à Boofzheim
- Le 30 Avril 2024 à Boofzheim
- Le 16 Juillet 2024 à Boofzheim
- Le 10 Septembre 2024 à Boofzheim
- Le 18 Novembre 2024 à Boofzheim



LA VIE MUNICIPALE

LIMITATION DE VITESSE AU SEIN DU VILLAGE

Afin d'assurer la sécurité des habitants, le village va se doter d'une vitesse limitée à 40km/h sur tous les axes, hors rues déjà limitées à 30km/h.

Les automobilistes vont devoir lever le pied.

De plus, il y aura une harmonie entre les villages de Gerstheim et de Boofzheim.



Les panneaux seront installés et la limitation du village prendra effet dès la mise en place de la signalisation.

NOUVELLE PRIORITÉ : PONT RUE ALPHONSE ADOLF



Afin d'assurer la sécurité des habitants, le pont rue Alphonse Adolf sera doté d'une priorité. Les panneaux vont être posés et la nouvelle signalisation prendra directement effet.

Les voitures venant du rond-point seront donc prioritaires pour le passage étroit sur le pont.



BENNES À VERRES



Pour la tranquillité de tous, veuillez ne pas jeter les verres et autres bocaux après 20h.

Le dépôt des verres est autorisé entre 8h et 20h.

FOCUS SUR UN CHAMPION

Léo Peter, enfant d'Obenheim, parmi les meilleurs tailleurs de pierre de France.

Léo Peter, 23 ans, a décroché la troisième place sur le podium des Worldskills de France (ex-olympiades des métiers). Une belle récompense pour celui qui se forme depuis 5 ans, comme tailleur de pierres, auprès des compagnons du devoir. Un hommage à son grand-père, récemment disparu, grand bricoleur et "amoureux du travail bien fait".



Léo est passé par Colmar, Rodez, La Rochelle et Dijon. Actuellement, il suit une formation d'une année au Québec.

Les WorldSkills est la plus grande compétition de métiers en France rassemblant les meilleurs jeunes apprentis.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez choisi notre village pour y résider, et nous sommes ravis de vous compter parmi nos concitoyens. Mais pour finaliser votre installation à OBENHEIM, nous vous invitons à passer en mairie pour vous soumettre à quelques démarches administratives :

- remplir la déclaration d'arrivée dans la commune de nouvelle résidence
- vous inscrire sur les listes électorales pour être fin prêt pour les prochains scrutins
- inscrire vos enfants dans les écoles maternelle et/ou élémentaire
- récupérer votre seau et des sacs biodéchets

Et par la même occasion, prendre connaissance des démarches à faire :

- réserver votre conteneur poubelle en contactant le SMICTOM
- vous enregistrer en qualité de nouvel abonné au SDEA (eau) et chez les autres distributeurs (gaz et électricité)

Pensez aussi à effectuer le changement d'adresse :

- pour les services de l'État (CAF, AGIRC et ARRCO, CPAM, CNAV, Impôts, Pôle Emploi, Immatriculation...) : informations sur le site <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits>
- auprès de votre banque, assurance, mutuelle, employeur, téléphone fixe et mobile...
- auprès de la Poste éventuellement pour une réexpédition du courrier



LA VIE MUNICIPALE

TRAVAUX



Vous envisagez de réaliser des travaux ? Pensez à effectuer vos démarches auprès de la mairie.

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur, afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- Un **dossier de déclaration préalable** : construction d'un abri de jardin d'une surface comprise entre 5 m² et 20 m² / une piscine entre 10 m² et 100 m² / modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / édification d'une clôture.
- Une **demande de permis de construire** : construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m².
- Une **demande de permis d'aménager** : aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur.
- Une **demande de permis de démolir** : exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction.

Vous pouvez effectuer vos démarches directement sur internet, ou alors en cherchant un dossier auprès du secrétariat de la mairie.



Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une **amende** comprise entre 1 200€ et 6 000€ par mètre carré de surface construite ;
- Si **l'infraction est constatée en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner **l'interruption** de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être **ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements**, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune d'Obenheim a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal.

STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Pour la sécurité de tous, respectons les règles de stationnement !

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture.

Sont considérés comme très gênants, les stationnements :

- sur un passage piéton, jusqu'à 5 mètres en amont, sauf pour une place aménagée
- sur un trottoir et lorsque l'on masque un panneau
- sur une voie de bus, piste cyclable ou autres...

Montant forfaitaire de l'amende : 135 euros.



Si une voiture abandonnée est garée sur la voie publique, contactez la mairie ou les services de gendarmerie en vous munissant du numéro de la plaque d'immatriculation et des références du certificat d'assurance (papillon vert) qui figure sur le pare-brise.

Ne laissez pas non plus, une voiture plus de sept jours au même endroit ; elle sera susceptible d'être marquée par la gendarmerie et enlevée par la fourrière.

DÉNEIGEMENT

En cas de chute de neige, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1m.

S'il n'existe pas de trottoirs, une bande de même largeur doit être dégagée de la même façon, et, au besoin, de bonne heure le matin et le soir. Les surplus de neige et/ou de glace ne doivent en aucun cas être jetés sur la chaussée. Les couvercles des bouches d'incendie souterraines et les robinets vannes des conduites situés dans les immeubles doivent être dégagés.

Les riverains (propriétaires ou locataires) ont l'obligation de déneiger devant leur habitation.

Un arrêté, datant de 2015, oblige chaque riverain à créer un passage pour piétons, afin d'assurer la sûreté de ces derniers.

En cas de gel ou de verglas et afin d'éviter les accidents, du sel ou du sable sera répandu sur le chemin préalablement créé. L'épandage de sel est par contre interdit sur les terre-pleins, les places et les trottoirs plantés d'arbres.



INFO DU GRAND RIED TOURISME

UN ACTEUR DE PROXIMITÉ !

Notre rôle et nos missions

En tant que service public, nous remplissons plusieurs missions dites "obligatoires", en lien avec les collectivités locales et les socio-professionnels du tourisme :

Accueil et gestion de l'information touristique

- Accueil physique, par téléphone, par correspondance (mail ou courrier), de nos visiteurs et de la population locale
- Conseils éclairés et personnalisés
- Collecte des informations touristiques via notre Système d'Informations Touristique
- Développement des outils de diffusion de l'information, comme notre site internet pour diffuser notre offre touristique et commerciale pour faciliter les séjours

Promotion et valorisation des atouts du territoire

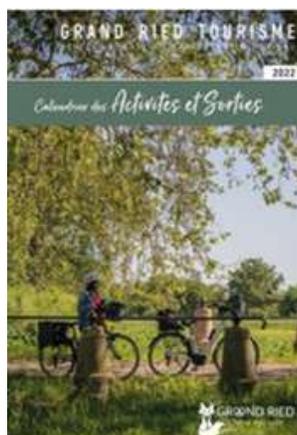
- Valorisation de la destination à travers l'édition de différentes brochures, la diffusion de newsletters...
- Promotion du territoire à travers des éducteurs, des accueils presse ou des salons...
- Développement d'une stratégie de réseaux sociaux pour vous accompagner où que vous soyez Instagram et Facebook

Coordination des socio-professionnels et acteurs du tourisme local

- Grand Ried Tourisme tient le rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, sites de loisirs, commerces, en leur envoyant des consommateurs)
- Nous fédérons les professionnels autour d'une identité commune, d'une destination
- Accompagnement des professionnels en quête d'améliorations : classement, labellisation, valorisation de leurs offres sur internet...

L'équipe exerce également des missions dites "spécifiques" :

- **Observation et analyse** : nous collectons, analysons et restituons des données touristiques (ex : étude de fréquentation ou consommation touristique)
- **Commercialisation** : nous développons des prestations de services : vente de produits boutique, de billetteries et de visites guidées
- **Organisation de manifestations et événements** : Chasses aux trésors de Noël, concours sur les réseaux sociaux



INFO DU GRAND RIED TOURISME

Nos missions envers les visiteurs ?

Accueillir, informer, conseiller, commercialiser... mais surtout aller au-devant de leur demande et les suivre où qu'ils soient !

Avec la révolution du numérique, le comportement des visiteurs a considérablement évolué : **le vacancier ou le résident veut aujourd'hui maîtriser toutes les étapes de son séjour**, peu importe l'endroit où il se trouve, il veut une information personnalisée, adaptée à son profil et à ses habitudes de consommation.

- Il sait où chercher l'information et veut donc un conseil plus avisé
- Il veut des bonnes affaires, des bons plans, des exclusivités, quitte à négocier
- Il recherche l'originalité mais tout en authenticité
- Il privilégie la consommation locale, le made in France voire « made in territoire »
- Il recherche l'interaction, un mode de contact simple et rapide d'où l'utilisation massive des réseaux sociaux

Nos missions envers les prestataires locaux

Animer, fédérer, développer, promouvoir... et réunir pour mieux travailler ensemble vers un même objectif : valoriser notre belle Destination : Territoire du Grand Ried !



En collaboration avec les acteurs touristiques locaux, notre Office de Tourisme participe à la promotion du territoire par :

- La création de brochures où l'offre touristique est recensée
- L'amélioration de la visibilité de la Destination via le web sur différents supports : site de destination, site pro, réseaux sociaux...
- La vente de produits boutique dans ses bureaux
- La vente de billetterie dans ses bureaux
- Des accueils presse et des éducteurs professionnels
- La participation à des salons touristiques, des ateliers...
- L'organisation de cafés numériques, rencontres avec les acteurs du tourisme locaux

Les outils digitaux sont aujourd'hui privilégiés et permettent aux visiteurs un plus large éventail d'informations touristiques, une information accessible à tout moment, n'importe où.



Contacts

Léonore RAU
Directrice
leonore.rau@grandried.alsace
03.88.58.79.46

Thomas CHAUDIÈRE
Chargé de promotion/communication
thomas.chaudiere@grandried.alsace
03.88.74.04.02

www.grandried.alsace

INFOS DU SMICTOM

Protections d'hygiène durables : là aussi, passons au durable !

En terme de protections d'hygiène durables homme ou femme, de nombreuses alternatives saines et durables existent.

Elles vous permettent de réaliser des économies, de produire moins de déchets et d'éviter les produits chimiques.

Cependant, soyez tout de même vigilants aux matériaux utilisés et à la provenance de vos protections.

Vous en trouverez dans des magasins bio ou artisans locaux, des pharmacies (coupe menstruelle, incontinence), des supermarchés et des sites spécialisés (culottes de règle, ...)

Les protections contre l'incontinence adulte passent aussi au réutilisable. De plus en plus de marques s'y mettent, les modèles se multiplient. **Pour vous inviter à découvrir, le SMICTOM vous propose une subvention jusqu'à 20€ pour l'achat d'un modèle durable.**



La seule alternative responsable aux couches jetables : les couches lavables !

Les dernières enquêtes démontrent la présence de substances potentiellement nocives pour la santé des bébés dans les couches jetables de certaines marques, au point que les autorités sanitaires ont dû intervenir auprès des fabricants. Ces couches représentent par ailleurs un budget très conséquent, et remplissent votre poubelle à vue d'œil, à l'heure où chacun sait qu'il faut réduire ses déchets...

Pour autant, vous hésitez à franchir le pas des couches lavables car cela vous semble compliqué...

Se mettre aux couches lavables, rien de plus simple. Après un rendez-vous conseil au SMICTOM, vous disposerez d'un kit complet et adapté à votre enfant.

En 3 semaines, vous verrez le résultat : fini les caddies remplis de couches, fini les poubelles qui débordent ! La seule et unique contrainte, c'est de passer les couches à la machine. Mais pas d'inquiétude, grâce au voile biodégradable qui se positionne dans la couche, vous aurez jeté "le plus gros" avant de mettre la couche au lave-linge.

Pour toute question concernant les couches lavables, vous pouvez contacter Isabelle Moullier par email : imoullier@smictom-alsacecentrale.fr

et pour tout renseignement sur les produits d'hygiène durables, rendez-vous sur : <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/reduire-ses-dechets>





Rénovation énergétique
performante : se lancer dans
des travaux

Que faire chez soi face au contexte actuel d'augmentation des prix des énergies et de réchauffement climatique ?

Une des réponses possibles : la rénovation énergétique !

A condition que celle-ci soit performante, c'est-à-dire que les travaux engagés contribuent à diminuer fortement les consommations d'énergie du logement, et améliorent votre confort en hiver comme en été. Ces travaux permettent ainsi de valoriser votre patrimoine, que vous habitiez en maison individuelle ou en copropriété.

Bien concevoir le programme de travaux en amont du projet permet de choisir les solutions les plus efficaces et les mieux adaptées à votre situation. En effet, il est plus économique de réaliser tous les travaux en une fois, afin d'améliorer l'efficacité de chaque geste et la cohérence entre les différents travaux et éviter ainsi des désordres futurs. Si vous habitez en copropriété, l'accord de tous les copropriétaires est nécessaire avant d'engager des travaux, il est donc intéressant d'opter dès le départ pour un programme d'amélioration global qui bénéficiera à tous.

Pour vous aider à vous lancer, plusieurs ressources sont à votre disposition : guides techniques, aides financières, accompagnement... Sur notre territoire, l'Espace Conseil France Rénov' du Canton d'Erstein se tient à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller gratuitement et de manière neutre à tout moment de votre parcours de projet. N'hésitez pas à prendre contact avec la conseillère via le formulaire de contact sur le site internet de la CCCE 'rubrique Environnement, Bâti et Déplacement > Espace France Rénov') ou par téléphone au 03.88.59.86.27.



Des rendez-vous personnalisés sont possibles au bureau de la conseillère, à Erstein, pour faire le point sur les différents scénarios de rénovation envisageables pour votre logement.

Contact : Mme Sarah JACCOMARD, conseillère France Rénov', via le formulaire suivant : <https://www.ccerstein.fr/formulaire-france-renov> ou par téléphone au 03.88.59.86.27.

Le bureau se situe dans les locaux des UME à Erstein, sur rendez-vous uniquement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le **recensement de la population** est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...



Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.



Dates

Le recensement est prévu du 18 Janvier 2024 au 17 Février 2024.

Nos agents recenseurs (ci-dessous) se présenteront chez vous pour vous recenser. Ils seront au nombre de 4 et auront chacun un secteur bien défini.



Blandine WOEHREL

Secteur : Rue Longue, Rue de Daubensand, Rue du Moulin, Rue Frédéric Bartholdi, Rue Albert Schweitzer, Impasse du Ruisseau, Rue Neuve, Place de la 1ère DFL, Rue Extérieure, Rue de la Poste, Rue Lucie Berger.



Guy SCHOLER

Secteur : Rue du BM24, Rue du Général Walther, Place du Général de Gaulle, Rue de l'Ecole, Rue du Ried, Rue du Stade, Rue Jean de Beaumont, Rue Alphonse Adolf, Rue Neuve, Rue de Cadouin, Rue d'Allès sur Dordogne, Rue de Molières, Rue d'Ouessant.



Evelyne LINKS

Secteur : Rue de Colmar (côté droit en sortant du village), Rue Voegelé, Rue du Château d'Eau, Rue de la Forêt, Rue de Strasbourg, Rue de la Lachter, Impasse des Champs.



Thierry GALINAT

Secteur : Rue Hinter der Pfann, Rue de Sand, Ecluse et Péniche, Rue de Colmar (côté gauche en sortant du village), Rue du Général Walther (à partir du rond point vers la sortie du village), Rue du Kleinfeld, Rue des Vergers, Rue des Prés.

Obenheim, une cité près du Rhin

Toute la plaine d'Alsace est sous la menace de la fonte des neiges qui se produit tous les ans dans les Alpes. Le Rhin, fleuve sauvage jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, charriait des milliers de m³ d'eau au début de l'été. Les anciens appelaient ces hautes eaux « le kirschrhein » (le Rhin du temps des cerises) ; les inondations se produisaient toujours au moment de la récolte des cerises.

Obenheim comme tous les villages de la plaine fut inondée à chaque fonte de neiges.

Dans les archives départementales, on trouve les traces d'inondations mémorables ayant eu lieu en 868, 1012, 1480, 1570, 1711, 1802. Ces inondations, en plus des dégâts occasionnés, remodelaient le paysage. Des marais sources de maladies restèrent longtemps après le retrait des hautes eaux. La population frappée par la famine et les maladies (typhus, tuberculose) était régulièrement décimée. Le Rhin était un fléau qui menaçait les habitants de la région.

Une plaque en grès fixée sur le mur de la propriété de Mme Koenig, rue du Ried, rappelle que le 29 novembre 1852, l'inondation atteignit 1,65 m de hauteur à cet endroit. De nombreuses maisons ont été endommagées, des personnes sans abri et des récoltes détruites.

Mais ce ne fut pas « le kirschrhein » puisque cette inondation s'est produite en automne.



Afin de protéger la population et leurs biens, vers 1760 fut construite la 1ère digue parallèle au Rhin, achevée vers 1785, elle maintient les hautes eaux loin des villages.

Au début du XXème siècle fut construite la 2ème digue, celle-ci protégera définitivement les habitants de la fureur du grand fleuve.



Tableau en mairie, illustrant l'inondation du 19 novembre 1852 devant le restaurant « Au boeuf »

Aménagement du Rhin

Pour palier aux fléaux de ce fleuve aux nombreux méandres et aux multiples bras qui s'étendaient loin dans la plaine, le général Von Tulla souhaite, en 1809, rassembler tous les bras du Rhin en un lit unique en ligne droite avec protection des berges. Une commission mixte entre la France et le duché de Bade a donné le feu vert à ce projet. Ce lit unique s'est si bien creusé que la navigation devint très difficile voire impossible !



AU FIL DE L'EAU

Au début du 20^{ème} siècle, le mulhousien Koechlin envisage un aménagement du Rhin avec le creusement d'un canal latéral et l'édification de centrales hydroélectriques et d'écluses. Mais ce canal engendre de nombreux inconvénients : abaissement de la nappe phréatique et assèchement des sols.

Les ingénieurs changent donc de stratégie : à partir de Marckolsheim, ces installations sont sur une dérivation du fleuve (en forme de feston). Ainsi l'eau prélevée retourne dans le Rhin naturel. Près de chez nous, les sites de Rhinau, Gerstheim et Strasbourg sont aménagés selon ce procédé.

Actuellement, 70 bateaux passent chaque jour dans les écluses.



Tout ceci est complété par des constructions de polders et de bassins de rétention pour l'écrêtement des crues et le maintien de la nappe phréatique. Ces plans d'eau sont devenus le 2^{ème} site de France pour l'hivernage des oiseaux d'eau.



Vanneau

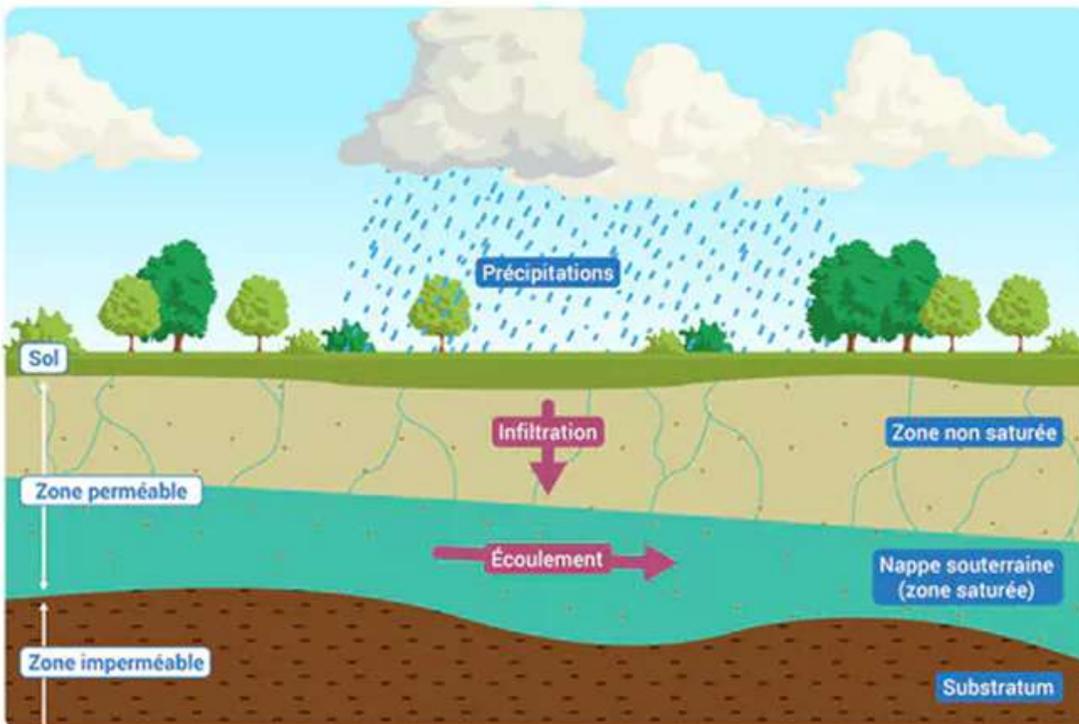


Mouette



Canard Souchet

Dans le sous-sol de l'Alsace se trouve un véritable trésor : de l'eau ! Une eau abondante et de bonne qualité, contenue dans des roches réservoirs (alluvions -sables, galets et graviers ou grès).



La nappe est alimentée par la pluie qui ruisselle, par l'eau des rivières vosgiennes et par le Rhin.

Une fois dans le sol, l'eau de la nappe circule dans le même sens que le Rhin, du sud vers le nord, à une vitesse excessivement lente de un à trois mètres par jour. En comparaison, l'eau du Rhin s'écoule à un ou deux mètres par seconde.

La nappe phréatique rhénane : richesse de la plaine du Rhin

Ces eaux souterraines alimentent les sources et les cours d'eau et contribuent à l'existence de milieux naturels remarquables et typiques tels que les rieds. D'un point de vue économique, elles permettent de couvrir une très large partie des besoins pour la consommation humaine (eau potable), l'agriculture (irrigation) et l'industrie.

En Alsace, le niveau de la nappe est ainsi en baisse à un niveau "modérément bas", même si toutes les zones de cette nappe ne sont pas impactées de la même manière.

Dans le Ried central, entre Colmar et Erstein, le niveau est aussi inférieur aux normales de saison, mais là on ne peut rien prédire car dans cette zone la nappe est beaucoup plus réactive. "Elle peut monter rapidement s'il pleut, et elle peut, à l'inverse, se décharger très vite en cas de sécheresse" explique Fabien Toulet, chargé du suivi des niveaux de la nappe à L'Aprona (l'observatoire de la nappe d'Alsace).

La situation dans le Ried sera en tout cas scrutée de très près car c'est dans cette zone que la nappe est en lien étroit avec beaucoup de cours d'eau et de zones humides. Si elle reste trop basse, cela veut dire que toute la faune et la flore du secteur sera en danger.



Un patrimoine naturel à préserver : 80 % de l'eau potable des Alsaciens provient de la nappe phréatique

Nous connaissons chaque année de fortes chaleurs. Nous sommes amenés à être de plus en plus souvent en restriction d'usage de l'eau. Cependant nous bénéficions d'un réseau hydrographique local.

Obenheim est traversé par des ruisseaux naturels tels que la Zembs, la Weil, le Brunnwasser, le Hanfgraben*, la Lachter, le Wurmsgraben et le Trulygraben et aussi par un canal creusé par l'homme, le Canal du Rhône au Rhin..

* **Le Hanfgraben** vient du mot allemand « Hanf » qui signifie chanvre.

C'est dans ce ruisseau que se pratiquait autrefois le rouissage du chanvre. Après la récolte des plantes, elles y étaient immergées lestées de planches et de cailloux. Au bout d'une semaine, la partie gommeuse qui liait les plants était ainsi séparée des fibres. Le rouissage était complété par la préparation de la filasse à l'aide d'une broie qui cassait les parties non fibreuses.

Par la suite, on réunissait ces fibres pour constituer les fils et les tresser en cordes...

des cordes made in Obenheim !



Hanfgraben

AU FIL DE L'EAU



Hanfgraben



Zembs



Brunnwasser



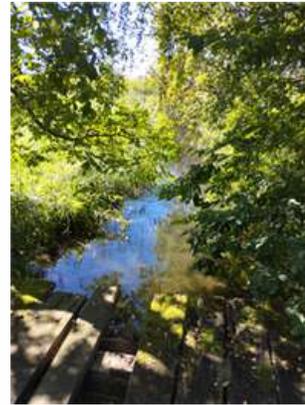
Trulygraben



Weil



Lachter



Krummsgraben



Wurmsgraben



Canal du Rhône au Rhin



Château d'eau de Boofzheim

Un château d'eau est une construction destinée à stocker l'eau potable. La réserve d'eau joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés et le débit fourni par la station de pompage.



Château d'eau de Gerstheim

Rentrée en musique !

Mardi 5 septembre nous étions ravis de nous retrouver tous ensemble sous le préau afin de chanter Santiano, chant que nous avons présenté à la kermesse....

Nous étions accompagnés de Christian Montfort, notre guitariste...

Ce fut un moment convivial où les trois nouveaux élèves de l'école maternelle ont pu découvrir toutes les maitresses de l'école....

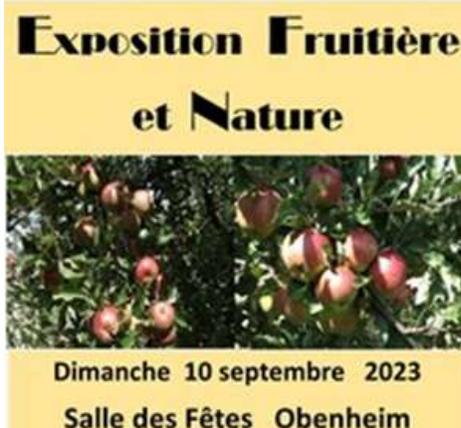
Très belle année scolaire à tous !



Exposition fruits et légumes d'automne

Les élèves de l'école étaient fiers de présenter leur première œuvre d'art à l'occasion de l'exposition Fruitière et Nature du dimanche 10 septembre.

Avec leur maitresse ils ont pu apprécier l'exposition le lundi 11, admirer leur dessin mais surtout découvrir toutes sortes de pommes et de fruits, découvrir le secret du miel et déguster du jus de pomme....



Visite des gendarmes à l'école

Vendredi 15 septembre la gendarmerie est intervenue auprès des CM1 et des CM2 de l'école.

Les thématiques abordées étaient les dangers des réseaux sociaux, la violence verbale, le harcèlement, la loi, les infractions et sanctions. Ce fut l'occasion de riches débats...

Les élèves ont pu poser toutes les questions qu'ils avaient.



LA VIE DE L'ÉCOLE



Ecole Élémentaire

Classe de Mesdames BERNHART et RODE : 6 CE1 / 6 CE2 / 8 CM1

Classe de Madame PARMENTIER : 8 CM1 / 14 CM2



Ecole Maternelle

Classe de Madame SCHEECK : 3 Petits / 9 Moyens / 8 Grands

Classe de Mesdames GOERGER et HERRENSCHMIDT : 6 Grands / 16 CP

Nombre total d'élèves : 84

LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Début Juillet, pour fêter les vacances, nous avons organisé un barbecue. Des petites mains ont préparé les salades pour accompagner la viande.

Nous avons passé un excellent moment.



L'anniversaire de M. BOEHRER Gérard, 85ans, le 17 Août, a permis aux résidents de profiter d'un instant gourmand, de partage et de rires.



L'anniversaire de Mme MARTIN Suzanne, 90 ans, le 08 Septembre, leur a permis un moment de bonheur partagé.



Le vin nouveau est arrivé à la résidence, le mardi 10 Octobre. Ils ont tous apprécié ce moment convivial !

Lors des après-midi récréatifs, les seniors ont réalisé des bricolages qui seront vendus lors du Marché d'Automne. De bons gâteaux et de bonnes tartes seront également en vente ce jour.

Merci pour votre générosité !



ANIMATION JEUNESSE

De Mai à juin une palette d'activités a été proposée aux jeunes :

Bowling, cinéma, réalité virtuelle, jeux vidéos, visites, théâtre, foot...

Au Collège, entre midi et deux :

Jeux de société à l'ombre du grand arbre du collège et jeux sportifs sous le préau



Rencontres :

Rencontre avec la mission locale d'Erstein et le CLAS de Rhinau pour un atelier d'écriture SLAM.

Participation des jeunes à des stands de jeux ou de ventes de gâteaux pour soutenir un projet d'autofinancement :

- à la fête du collège, le 27 juin -> Félicitations aux 3ème pour leur passage en seconde !
- à la fête du périscolaire de Gerstheim, le 23 juin
- à la fête de l'école d'Obenheim, le 30 juin
- à la fête du 13 juillet de Gerstheim

Vacances d'été 2023

Un beau programme proposé aux jeunes du territoire :

- sport : volley, foot, golf, badminton, judo, canoë kayak, barque, baignade, paint-ball, art du cirque, pêche...
- théâtre : jeu de rôles, improvisation...
- ateliers cuisine
- musées et cinémas (dont un en plein air à Obenheim)
- jeux et montage vidéos
- sorties : Europa Park, Rulantica, lasermax



A Venir :

- Reprise des ateliers à midi au collège (2 x par semaine) : atelier jeux et atelier d'expression (discussion, slam, théâtre) et sport aux beaux jours.
- Proposition d'un atelier théâtre annuel le mercredi soir de 17h30 à 19h (horaires peuvent évoluer) qui débiterait à la mi-septembre, tarif à l'année 150€. En dessous de 10 jeunes l'atelier n'aura pas lieu.

- Ouverture du local jeunes à Obenheim et à Gerstheim à partir de septembre, se renseigner auprès de l'animateur Gaël SCHMITT au 06.79.12.56.25.



Un grand merci à tous les jeunes pour leur engagement, leur investissement et leur motivation !

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



GYM ENERGY ZEN

Vous voulez garder la forme et vous sentir bien dans votre corps ?

Prenez le temps de faire du sport :

Activité cardio et renforcement musculaire : ces exercices font travailler le souffle, ils tonifient le corps et améliorent la condition physique. Profitez de notre tout nouveau cours, avec des exercices un peu moins énergiques, mais tout aussi efficaces, adaptés aux capacités de chacun !

Notre nouvelle animatrice Mylène sera à votre écoute

Les Lundis de 17h45 à 18h45 (hors vacances scolaires) -> Salle des fêtes à Obenheim



GYM ENERGY TONIC



Vous aimez pratiquer une activité sportive pour vous sentir bien ? Vous dépasser ?

Venez nous rejoindre : Nous vous proposons des exercices qui développent la fonction cardio-respiratoire, qui tonifient le corps et améliorent votre condition physique. Nos animatrices Margaux et Mylène se relayeront pour varier les plaisirs sportifs !

Les Lundis de 19h à 20h (hors vacances scolaires) -> Salle des fêtes à Obenheim

Nos séances sportives sont variées pour prendre du plaisir et progresser. N'hésitez plus, venez pour une séance d'essai ! N'oubliez pas un tapis de gym, une bouteille d'eau et votre sourire.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Daubensand - Obenheim

61 rue Principale, 67150 Daubensand -
gym.daubensand@laposte.net

CLUB DE TENNIS DE TABLE (CTTO)

La saison de tennis de table 2023/2024 a commencé et plutôt bien commencé lors du tournoi de Gerstheim qui a eu lieu début septembre :



Matthieu SAHLING finit premier et Frédéric PITROIS deuxième dans leurs catégories.

L'effectif du club : 20 licenciés en AGR (Ligue Avant-garde du Rhin) et 12 licenciés en LGETT (Ligue Grand Est). Pour cette année, nous avons 3 équipes en AGR (Ligue Avant-garde du Rhin) :

- l'équipe 1 évolue en honneur (6 joueurs)
- l'équipe 2 et 3 évolue en division 1 (4 joueurs)



La première journée a eu lieu le vendredi 15 septembre :

l'équipe 1 a perdu 12-8 contre Benfeld / l'équipe 2 a gagné 13-1 contre Val de Lièpvre / l'équipe 3 a perdu 12-2 contre Eschau. Nous avons également 2 équipes en LGETT (Ligue Grand Est Tennis de Table).

L'équipe 1 évolue en LGETT 4 (4 joueurs) et cette année nous avons une équipe supplémentaire qui évoluera en LGETT 7 (3 joueurs).

Nous vous invitons à venir nous encourager lors des matchs à domicile qui auront lieu le vendredi soir à 20h dans la salle des fêtes :

- 03/11 - LGETT : l'équipe 1 jouera contre Obernai 3 / l'équipe 2 jouera contre Villé 2
- 10/11 - AGR : l'équipe 1 jouera contre Kogenheim 1 / l'équipe 2 Relâche / l'équipe 3 jouera contre Rossfeld 5.
- 24/11 - LGETT : l'équipe 1 jouera contre Val de Lièpvre 1 / l'équipe 2 jouera contre Obernai 8.

Si vous souhaitez nous rejoindre en loisirs ou pour faire de la compétition, les entraînements se déroulent les mardis soir à partir de 19h30 à la salle des fêtes du village.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

TOUJOURS EN FORME MALGRÉ SON GRAND ÂGE...

Initialement programmées en 2021 mais repoussées en raison de la pandémie COVID, les festivités du centenaire de l'Association Sportive d'Obenheim se sont déroulées en cette belle journée d'automne ce dimanche 24 septembre, entre souvenirs et partage.



La journée a débuté, de bon matin, avec une animation des équipes Jeunes. Des petits parcours ballons aux pieds, des petits matchs ainsi que des séances de tirs au but ont ravi les nombreux jeunes venus pour l'occasion.

En fin de matinée, s'est déroulée la cérémonie officielle en présence de Roland Mehn, Administrateur en charge des Compétitions et représentant du Comité Directeur sur le territoire Centre Alsace qui représentait le District d'Alsace de Football, Philippe Husson Président du Club, Lilly Dietz, citoyenne d'honneur d'Obenheim et Rémy Schenk, maire d'Obenheim.

Certains membres de l'ASO ont été mis à l'honneur avec la remise de médailles et de diplômes.



Ce fut aussi l'occasion pour Lily, notre adorée doyenne, de remettre au Président, une broderie reprenant les noms des différents Présidents du Club. Ce cadre trouvera une place de choix dans le Club House.

La matinée s'est ensuite achevée autour du verre de l'amitié et par un repas choucroute dans la salle des fêtes avec une animation de l'Harmonie d'Obenheim.

L'après-midi, consacrée aux Matches de Championnat, a débuté par le Derby FC Boofzheim / AS Obenheim. Poussé par les jeunes supporters, ce match a été remporté par notre équipe fanion avec 3 buts à 0.



Pour le second match, les jeunes du club ont fait l'entrée sur le terrain auprès des équipes féminines du FC Ebersmunster et de l'AS Obenheim. Malgré l'envie et la rage de vaincre, les filles d'Obenheim se sont inclinées 5 buts à 1.

Le tirage de la tombola a clos cette après-midi sportive. (265 : Téléviseur - 177 : un panier de légumes - 410 : une composition florale)

La fin de journée a été dédiée à la convivialité.



Spectateurs, villageois, sportifs, et organisateurs se sont ainsi retrouvés autour de bonnes tartes flambées.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



HARMONIE

L'Harmonie d'Obenheim compte actuellement une quarantaine de musiciens et regroupe des pupitres d'instruments à vents et percussions. Ainsi, tous les vendredis soir, flûtistes, clarinettes, saxophonistes, trompettistes, cornistes, trombonistes, tubistes, barytonistes et percussionnistes se retrouvent pour des répétitions à la salle des fêtes. L'activité de l'année mêle événements musicaux et organisations d'animations dans le village.

Un été festif !



La fête de la bière, organisée par l'association le 3 juin dernier, a eu un beau succès.

Nombreux amateurs de bières ont dansé et festoyé dans la bonne humeur grâce à l'animation de l'Obenheimer Express band.

En juillet, l'Harmonie a accompagné son chef d'orchestre en musique : Gauthier Muth s'est marié avec Laettitia Quieti le 8 juillet. Au delà de cette joyeuse union, l'Harmonie a pu rencontrer ses homologues de l'Harmonie de Lutzelhouse dans laquelle joue la mariée : l'occasion d'un bel échange musical entre les deux ensembles qui s'est matérialisé par quelques répétitions conjointes et de nouvelles amitiés.



La pause estivale fut brève car l'Harmonie était attendue en Dordogne en août pour deux concerts. Un déplacement de 5 jours en bus avec une soixantaine de personnes a permis de (re)-découvrir les charmes de la région et l'accueil chaleureux des Périgourdins. Outre un programme de visites touristiques, les musiciens se sont produits dans la salle des fêtes de Le-Buisson-de-Cadouin et dans l'église de Molières. Un moment d'exception qui marqua les musiciens : un public nombreux et enjoué a ovationné le groupe.

"Ce déplacement a d'autant plus resserré les liens entre les membres. Nous sommes une grande famille", précise Katia Thalgot vice-présidente de l'Harmonie.

Un automne pour Obenheim

L'automne marque le retour aux animations pour le village d'Obenheim.

Le traditionnel marché aux puces s'est déroulé le dimanche 1er octobre autour de la salle des fêtes avec animations et restauration (grillades, tartes flambées...)



L'Harmonie souhaite un joyeux anniversaire à l'ASO d'Obenheim (club de foot). Félicitations à cette jeune et dynamique centenaire! Les musiciens lanceront certainement quelques notes de musique pour animer les festivités.

Enfin, le concert de Noël se prépare avec la chorale A Croches Choeur d'Erstein.

Les deux ensembles se produiront le 16 décembre 2023 et se feront une joie d'embarquer la population d'Obenheim dans la magie de Noël.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LA FRUITIÈRE DU RIED

L'exposition fruitière des arboriculteurs a eu lieu le 10 septembre 2023 à Obenheim. Après une longue absence, nous avons réinvesti la jolie salle des fêtes, qui permet d'organiser de belles manifestations.

Les préparatifs ont débuté le vendredi après midi, avec la mise en place des tables pour le repas, ainsi que celles pour la présentation des récoltes de nos vergers et potagers.



Le samedi, tous les membres disponibles ont été sollicités comme commis de cuisine : en effet, sous les directives de notre cuisinier émérite Alain, ils ont nettoyé, épluché, râpé les crudités, coupé, émincé, puis cuit les galettes de pomme de terre. La confection des strudel aux pommes a également donné lieu à un travail d'équipe. Alain s'est occupé des finitions, des assaisonnements, de la bonne organisation des préparatifs pour un menu pour 200 personnes !



Les exposants, dont Riedoasis, nos apiculteurs, la LPO, la ferme Donner, et certains arboriculteurs, ont installé leurs tables, pour permettre aux visiteurs d'apprécier leur production et leurs récoltes. N'oublions pas les beaux spécimens de bonzaïs.

L'inauguration le dimanche 10 septembre a permis d'accueillir les maires des communes, M. Schenk et Mme Bronn, les présidents des associations arboricoles du secteur et locales, le représentant de la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin. A cette occasion, trois membres du comité ont été décorés de la pomme d'argent, pour 10 années au service de l'arboriculture familiale : M. Lehmann Alain, M. Peter Marcel, Mme Doris Humbert.

Le repas servi par les bénévoles a fait l'unanimité des convives : en effet, quelle chance de pouvoir cuisiner sur place, avec des produits locaux et frais ! Nous n'avons eu que des compliments ! Le menu a été fort apprécié. Sans parler de la salle décorée artistiquement avec les travaux des écoliers d'Obenheim, les couleurs des fruits et légumes des exposants et la bonne odeur de nature qui embaume l'air instaurant une ambiance fidèle à notre activité.



Merci à tous ceux qui nous ont soutenus, en visitant l'exposition, en participant au repas, en nous donnant un coup de main.

A l'année prochaine !



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

MARCHE DES SORCIÈRES



BRAVO ET MERCI

à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que la Marche des Sorcières 2023 soit une réussite !

La joie des participants a été la plus belle récompense pour tous les bénévoles.

Crédit photos : Didier Hamonier

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



Le marché d'Automne, ouvre ses portes, à la salle des fêtes,
Dimanche 29 Octobre 2023 de 11h à 18h.

C'est l'occasion de venir découvrir de beaux articles et de bons produits d'une quarantaine d'exposants : producteurs, artisans, artistes et créateurs. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

Entrée libre. Apéritif, petite restauration, tombola, promenade à poney.

Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à l'association Alter Ego (au profit des activités des séniors de la résidence du Kleinfeld.)



Repas organisé par le Comité de Jumelage, le **11 Novembre 2023 à 12h30** à la Salle des fêtes d'Obenheim.

Repas : Apéritif / Cuisse de canard confit sur lit de choucroute, spätzle, sauce à la crème / Glace caramel au beurre salé / Café.

Pensez à réserver avant le 1er Novembre en Mairie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



14 Octobre : Broyage des déchets verts, Commune

3 Décembre : Fête des Séniors, Commune

29 Octobre : Marché d'Automne, Alter Ego

15 Décembre : Fête de Noël, Ecole

31 Octobre : Loto d'Halloween, ASO

16 Décembre : Concert des Paroisses

5 Novembre : Bourse aux jouets, APPMA

5 Janvier : Cérémonie des Vœux du Maire

11 Novembre : Armistice, Commune

6 Janvier : Broyage des Sapins, Commune

11 Novembre : Déjeuner Périgord-Bretagne, Comité de Jumelage



Bienvenue aux familles !



M. MATHIS Benjamin et Mme CLOG Megan
2 rue des Prés



Mme REIMINGER Jennifer et M. MONIER Emmanuel
10 rue d'Ouessant



M. et Mme POISSONNIER David et Nathalie
16 rue des Prés



M. WENGER Nicolas et Mme GUILLERMINET Léa
1 rue du Kleinfeld



M. SCHUSTER Romain et Mme BRUGMANN Marie
12 rue Frédéric Bartholdi



Famille PETER Pascal et Nicole
2 B rue Alphonse Adolf



M. STEIN Fabien
2 rue des Vergers



M. et Mme REHM Patrick et Jocelyne
19 rue de Strasbourg



Mme REIBEL Gaëlle
36 A rue de Strasbourg



Famille MAKANZA Tshibanda
3 rue de la Poste



Famille FISCHER Aline
1 rue du Kleinfeld



M. et Mme TRENDEL Alain et Isabelle
14 rue des Prés



Mme CHRAPATYJ Anne-Marie
14 rue Alphonse Adolf

Décès



Mme ALBRECHT Antoinette née SCHNEPF
Le 12 Juin 2023

Mme QUERREC Michelle née PEREZ
Le 22 Juin 2023

M. PELAT Pascal
Le 30 Juillet 2023

Mme FURST Yvette née FELIX
Le 16 Août 2023

Mme KINTZ Frédérique née GERBER
Le 12 Septembre 2023

M. BERTOLI Alain
Le 2 Octobre 2023



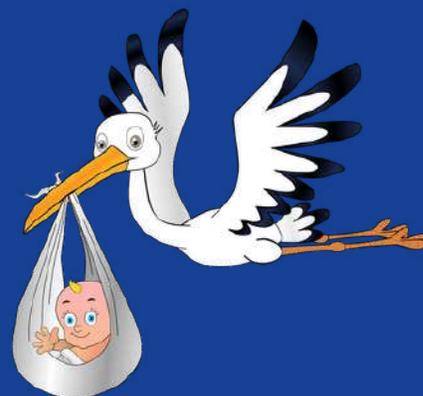
Naissances



11 Juin 2023 : Theo
Fils de OZKE Eric
et de HUTTEL Caroline



05 Juillet 2023 : Kelyan
Fils de LEONARD Lionel
et de SITTER Nathalie





Anniversaires

80 ans

01 Juillet 2023
Mme MUNCH Christiane née HARLEPP
Mme SIEGWALT Marie-Odile née SCHNEIDER

24 Septembre 2023
WOEHREL Rémy

85 ans

17 Août 2023
M. BOEHRER Gérard

10 Septembre 2023
M. GIESSLER Paul

04 Octobre 2023
M. WEBER Roger

90 ans

18 Août 2023
Mme ANDNA Hélène née FISCHER

19 Août 2023
M. CHRAPATY Fernand

08 Septembre 2023
Mme MARTIN Suzanne née PABST

95 ans

09 Octobre 2023
Mme CHRIST Marthe née SAUER

Vous souhaitez communiquer dans l'Appariteur ?

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail :
flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du village.



Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans, 95 ans ou 100 ans ?

Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de Diamant ou Noces de Platine ?

Pour éviter tout oubli, merci d'en informer le secrétariat de la Mairie.



Mariages

17 Juin 2023 :
M. ARBOGAST Lionel
et Mme BOUR Estelle



02 Septembre 2023 :
M. MAUPIN Kévin
et Mme FISCHER Elodie

Coordonnées de la Mairie :

3 Place du Général de Gaulle

mairie@obenheim.fr

03.88.98.30.33

[Quoi De Neuf Obenheim](#)

www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h

Noces



02 Août 2023 : 50 ans de mariage
Mme KOENIG Pierrette et
M. SCHLOTTERBECK Yvan

11 Octobre 2023 : 60 ans de mariage
Mme HECHLER Marie-Louise et
M. PFISTER Albert





**Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -
Directeur de la publication : Rémy SCHENK
Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin
Salinas, Didier Harmonier
Dépôt légal : octobre 2023 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -
Ne pas jeter sur la voie publique**